
FORMATION/HARMONISATION DES PRATIQUES

Réunion en visioconférence Montpellier/Toulouse du 19/06/18

Pilotes : Delphine SANTUCCI et Carine FAVIER : Coordination COREVIH Occitanie Est

Co-pilotes : Isabelle LEPAIN et Pauline LANSALOT-MATRAS : Coordination COREVIH Occitanie Ouest

Participants :

A Toulouse : Guy MOLINIER (Act Up Sud-Ouest), Nathalie SPENATTO (CeGIDD Toulouse), Brigitte CABANAT (MG URPS Toulouse), Isabelle LEPAIN (COREVIH Occitanie).

A Montpellier : Delphine SANTUCCI (COREVIH Occitanie), Albane ANDRIEU (PASS Occitanie)

En Audio : André CORMAN (Sexologue), Beatrice BROCHE (CeGIDD Nîmes), Carine FAVIER (COREVIH Occitanie), Jérôme DERRIEN (ENIPSE), Mickael LORIETTE (SMIT CH Rodez), Emeline DELMAS (CH Rodez).

Excusé : Mr Éric HUYGUE

Ordre du jour

Identifier et évaluer les besoins en formation exprimés en commissions et rencontres territoriales. Réfléchir à un ordre de priorité.

Relevé de décisions

1. En lien avec la commission « CeGIDD »

Forte demande de formation en santé sexuelle du personnel médical et non médical (IDE, agent d'accueil, secrétariat, médecins). Voir si possibilité d'intégrer ces formations à titre diplômantes ?

Deux niveaux de besoins :

- ✓ Besoin en connaissance d'ordre scientifique - médical - soignant, en y intégrant les personnels types psychologues, travailleurs sociaux ...
- ✓ Besoin d'ordre relationnel, counseling face aux publics reçus, orienté vers personnel non médical.

- **Pour « fidéliser » les infirmières : leur proposer une formation diplômante type DU Santé sexuelle.**

M. CORMAN précise qu'il y a une évolution dans le contenu des formations des personnels soignants avec notamment la mise en place prochaine de 20h de cours sur la santé sexuelle pour tous les professionnels de santé.

Il indique également pouvoir nous apporter des précisions sur les DU actuels et existants si besoin : DU santé sexuelle, DU Sexologie, DU Maladies chroniques et sexualité, DU Handicaps et sexualité.

Besoin d'une formation sur les actions d'animations collectives et de préventions

A Albi et Rodez, il y a 2-3 ans, 2 jours de formations en santé sexuelle (VIH-IST) avaient été mises en place par le CRIPS de Paris et financées par l'hôpital pour le personnel CeGIDD.

Besoin sur le volet « santé sexuelle-contraception ».

Y associer les acteurs associatifs qui coopèrent.

- **Pour les agents d'accueil : suggestions concernant le recrutement**

Travailler à l'élaboration d'une fiche de poste, à soumettre aux coordinatrices des secrétariats, avec proposition de formation pour valoriser le poste et ainsi pérenniser le personnel. A Nîmes : le personnel d'accueil a reçu une formation à la prise de poste.

Le **besoin de formation des personnels non médicaux reste une priorité** à considérer du fait du travail **d'accueil et d'orientation des publics** qui se présentent.

Mettre en place des échanges et analyse de pratiques professionnelles du personnel : se

rapprocher des plannings familiaux ? Travailler sur les représentations, les notions de discriminations, le parcours de soins. Etablir un lien entre les CeGIDD et les Pass.

Organiser une journée d'échange institutionnelle : CEGIDD ? ARS ? COREVIH ?

ENIPSE et l'existence d'un pôle formation pouvant être sollicité par nos soins si besoin :

Contacteur Richard De Wever

Coordinateur du Pôle Formation ENIPSE

Formateur - Sophrologue

Tel : 06 78 981 681

www.enipse.fr

Facebook : www.facebook.com/enipse.formation

Actualise leur catalogue : TROD, counseling, technique d'écoute, formation VIH et IST, aller vers l'autre (HLM), entretien motivationnel...

2. En lien avec la commission « UD/Précarité »

Besoin de formation TROD dans certaines structures type CSAPA : remobilisation ou initialisation pour de nouvelles équipes.

3. En lien avec la commission « Parcours de soins »

Représentation et discrimination des PVVIH : sensibiliser les personnels soignants des établissements médico sociaux.

▪ En lien avec la commission « Qualité de vie des PVVIH »

Recommandations sur les instructions des demandes d'AAH pour le personnel médical :
Harmonisation des pratiques à travailler.

Conclusion

- Consensus sur la mise en place de formation du personnel CeGIDD comme étant prioritaire.
- Guy Molinier demande à traiter le sujet de la discrimination dans le parcours de soins.
- **Question de fond sur la mise en place de formations pour les CeGIDD** : comment s'y prendre ? Quel format ? Avec quel personnel ? Quel financement pour ces personnels ? Le COREVIH est-il mandaté pour mettre en place ce type de formation, être effectuer ?
 - ⇒ Faire un courrier à l'ARS pour l'informer des besoins identifiés et clarifier ce que peut porter le COREVIH et ce qui relèverait de prestataires et d'un financement spécifique.
 - ⇒ Solliciter l'ARS pour recenser les formations existantes destinées aux personnels médicaux et non médicaux en CeGIDD, en hors Occitanie et leurs couts.
 - ⇒ Adresser un courrier aux responsables des CeGIDD et aux associations pour identifier précisément selon deux entrées : Thématiques et modes de formation - les besoins en formations par structure et les priorités émises.
Evaluer le nombre de personnes demandeuses d'une formation.